

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**11 JUILLET 2013**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Lisière Percire –  
Désaffectation et  
déclassement parcelle  
AB 206p**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 15 juillet 2013  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 12 juillet 2013  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 12 juillet 2013

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
Aline RIDET

L'an deux mille treize, le 11 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 juillet deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON\*, Madame GOMMIER, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL\*, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur PRIOUX, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS

\*Madame GENDRON (sauf pour les dossiers 13 C 00 et le procès-verbal de la séance du 30 mai 2013)

\*Monsieur RAVEL (sauf pour les dossiers 13 C 00 et le procès-verbal de la séance du 30 mai 2013)

**Avaient donné procuration :**

Monsieur MAILLARD à Monsieur HAÏAT  
Madame USQUIN à Madame MAUVAGE  
Madame NICOT à Madame GENDRON  
Madame DE CASTRO COSTA à Monsieur BATTISTELLI  
Monsieur PERRAULT à Monsieur LAMY  
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA  
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT  
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD  
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur FRUCHARD

**Était absente :**

Madame RHONÉ

**Secrétaire de séance :**

Madame TÉA

**N° DE DOSSIER** : 13 D 09

**OBJET** : LISIERE PEREIRE - DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT PARCELLE  
AB 206p

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

L'organisation du projet urbain et des réseaux viaires sur la partie Ouest du périmètre de l'opération d'aménagement « Lisière Péreire » nécessite l'utilisation partielle de la parcelle AB 206.

Cette parcelle, propriété de la Ville, a accueilli la déchetterie des services municipaux. Cette déchetterie n'étant plus utilisée, il a été procédé à sa désaffectation.

Il est proposé au Conseil Municipal de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement préalable de la parcelle AB 206 p conformément au plan annexé à la présente délibération.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

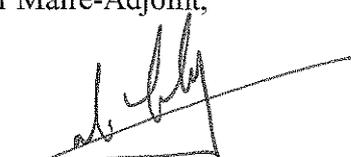
À L'UNANIMITÉ,

CONSTATE la désaffectation de la parcelle AB 206 p,

PRONONCE le déclassement de l'emprise concernée conformément au plan annexé à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1er Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines